

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N°2026-64

Objet : Contrat de prestation animation marché de Noël du 12 décembre 2026 avec EI ELL'ANIME.

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 7 avril 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire,

Dans le cadre de sa politique culturelle et d'attractivité du territoire, la municipalité a à cœur de proposer des animations, concerts et spectacles diversifiés et à destination de tous les publics.

Dans le cadre de l'organisation des animations sur la commune de La Voulte-sur-Rhône et à l'occasion du marché de Noël du samedi 12 décembre 2026, il est proposé une prestation animation comprenant des mascottes, des jeux, la prestation d'un Père-Noël avec la société « EI ELL'ANIME ».

La prestation aura lieu le samedi 12 décembre 2026 pendant les ouvertures du marché de Noël dans la rue Rampon. Le montant de la prestation s'élève à 2518,50 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de prestation animation marché de Noël du 12 décembre 2026 avec « EI ELL'ANIME » pour un montant de 2518,50 € TTC ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget de fonctionnement 2026.

À la Voulte sur Rhône, le 28/08/2026

Le Maire,

Jérôme LEBRAT

